

Résumé de l'adresse de la société populaire de Figeac (Lot) qui annonce avoir armé et équipé un cavalier jacobin, lors de la séance du 19 messidor an II (7 juillet 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Résumé de l'adresse de la société populaire de Figeac (Lot) qui annonce avoir armé et équipé un cavalier jacobin, lors de la séance du 19 messidor an II (7 juillet 1794). In: Tome XCII - Du 1er messidor au 20 messidor An II (19 juin au 8 juillet 1794) p. 449;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1980\\_num\\_92\\_1\\_25968\\_t1\\_0449\\_0000\\_11](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1980_num_92_1_25968_t1_0449_0000_11)

---

Fichier pdf généré le 30/03/2022

« Législateurs,

Nous vous instruisons que nous venons encore d'adresser à l'administration de notre district : 1° : 3 mars 4 onces 5 gros d'argenterie, provenant des dépouilles d'une ci-devant succursale située sur notre territoire; 2° : un ci-devant calice et sa patene, un ci-devant ciboire et son couvert (*sic*) le tout argent, que nous avons trouvé cachés dans une armoire du ci-devant couvent des Religieuses hospitalières, pesant en tout 3 marcs 4 onces 1 gros; 3° : une coupe de ci devant calice et sa patene argent dont le pied étoit de composition, pesant 5 onces et 4 gros; 4° : la coupe d'un cidevant calice, dont le pied étoit laiton que nous avons trouvé dans la ci devant maison curiale, pesant 1 once 4 gros; 5° : enfin, nous lui avons pareillement adressé plusieurs linges, provenant de la susdite succursale.

Nous profitons de cette occasion, législateurs, pour vous réitérer l'invitation que nous vous avons faite, de rester à votre poste, jusques à la paix, et pour vous féliciter sur vos glorieux travaux et sur l'anéantissement du fanatisme.

Vive la République, vive la Montagne ! »

BAUNOIR (*maire*), NEGRE (*off. mun.*), BEAUMONT (*off. mun.*), ANDRE (*off. mun.*), GEOFFROY (*agent nat.*), MARTEZ (*off. mun.*).

### 30

**Les administrateurs du district de Cognac, département de la Charente, annoncent que la société populaire de Val-Charente, ci-devant Château-Neuf, a versé dans la caisse du receveur de ce district, la somme de 10,352 liv. 10 s. en numéraire; tant or qu'argent, pour être échangées contre des assignants, et être envoyées au creuset national pour y être purifiées des signes affreux du dernier des tyrans, dont elles portent l'empreinte.**

Insertion au bulletin (1).

[Cognac, 17 prair. II] (2).

« Représentants,

Vous avez fait disparaître le tyran d'un sol sacré de la Liberté, vous avés fait disparaître les stipendiés; maintenant frappés les intrigans, frappés les traîtres et les égoïstes, la République triomphera.

Les enfants de la liberté qui ont juré de mourir en la deffendant sauront faire disparaître le squelette hideux que le burin sacrilège à gravé sur cette monoye en horreur aux vrais sans-culottes en la faisant tomber dans le creuzet national pour être convertie en une monoye républicaine qui nous représentera à jamais notre régénération.

La société populaire de la commune de Val-Charente (ci-devant Chateau-neuf) vient de verser dans la caisse du receveur de ce district une somme de 10.352 liv. 10 s. en numéraire tant en or qu'en argent, pour être échangées contre des assignats;

(1) P.V., XLI, 80. *J. Univ.*, n° 1688.

(2) C 308, pl. 1192, p. 7.

nous ne doutons point, représentants, qu'un tel exemple ne soit bientôt suivi de tous les montagnards de la République; nous joignons ici copie de l'arrêté qui a été pris à cet égard. »

DEDE, FOURNIER (*agent nat. prov.*), BOCHEUR,  
[et 1 signature illisible.]

[Extrait des délibérations, 1<sup>re</sup> prair. II.]

Le citoyen Tabuteau, membre de la société populaire de Val-Charente, ci-devant Château-Neuf, s'est présenté à la séance, et a déposé sur le bureau, au nom de la société, une somme de 10.352 liv. 10 s. en numéraire, tant en or qu'en argent, pour être échangée contre des assignats, monnoie républicaine, voulant que ces signes affreux de l'ancien despotisme soient convertis en une monnoie nationale.

Oui, sur ce, le suppléant de l'agent national; L'administration du district considérant que cet acte de civisme de la part de la société est des plus méritoires, puisqu'il prouve combien est grande la confiance qu'elle a aux assignats dont l'hypothèque est subordonnée à la révolution qui fera à jamais le bonheur des français, considérant que ce numéraire qui porte le squelette hideux des despotes et du dernier tyran de la France, doit passer au creuset national, pour être converti en une nouvelle monnoie qui nous rappellera sans cesse notre régénération, arrête qu'il sera déposé ès mains du receveur du district, pour être échangé contre des assignats, et de suite versé dans la caisse nationale; que le présent arrêté sera imprimé, au nombre de 500 exemplaires, pour être envoyés dans toutes les communes de son arrondissement;

Qu'en outre, expédition dudit arrêté sera envoyé à la Convention nationale.

P.c.c. DEDE (*présid.*).

### 31

**La société populaire de Figeac, département du Lot, félicite la Convention nationale, et lui annonce qu'elle vient d'armer et équiper un cavalier jacobin.**

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

### 32

**L'agent national du district de Mortagne, département de l'Orne, annonce à la Convention nationale qu'il vient de faire passer 296 l. de salpêtre, résultat du premier essai de ce travail en son district.**

Insertion au bulletin (2).

(1) P.V., XLI, 80. *B<sup>m</sup>*, 23 mess.; *Mon.*, XXI, 155.; *J. Univ.*, n° 1688; *M.U.*, XLI, 391.

(2) P.V., XLI, 80. *B<sup>m</sup>*, 23 mess.; *Mon.*, XXI, 156; *J. Univ.*, n° 1688; *M.U.*, XLI, 391.